

FORMATION CERAMISTE

ECHÉANCIER 2021 DES FORMALITES D'INSCRIPTION

En fonction de divers impératifs ces dates peuvent être modifiées.

Dans ce cas, une information sera transmise via le site de la [Maison de la Céramique](#)

De mars à
mi-septembre
2021

Rendez-vous et entretiens à solliciter avec les Conseillers Pôle Emploi

Vous devez rencontrer votre conseiller (Pôle Emploi, Mission locale, CIDFF - Centre d'information des Droits des Femmes et des Familles, CAP emploi - pour les personnes en situation de handicap) et lui présenter votre projet professionnel et de formation.

C'est une étape indispensable qui permet à votre Conseiller de valider la bonne adéquation entre votre projet de formation, nos pré requis et votre éligibilité au financement.

Suite à cet entretien, votre conseiller devra vous délivrer **une prescription de formation** et pour les Pôles Emploi situés en AURA, vous inscrire dans l'**application PROSPER**.

Personnes ressources pour les Conseillers Pôle Emploi :

Marion BOISJEOL, Responsable de formation, Maison de la Céramique du Pays de Dieulefit, 04 75 50 50 84 ou formation@maisondelaceramique.fr

Financer votre formation :

Pour bénéficier d'un financement de votre cursus de formation par la Région Auvergne Rhône Alpes, le statut requis est celui de demandeur d'emploi, enregistré à Pôle Emploi, au plus tard début octobre 2021. Il n'est pas nécessaire, en vertu du principe de réciprocité *, d'être domicilié en Auvergne Rhône Alpes.

Pour les candidats pouvant bénéficier d'autres financements :

Cette année encore, nous n'ouvrons pas de place à un candidat autre que demandeur d'emploi. Nous vous remercions de bien vouloir nous en excuser

Candidats, un lien vers la [Région Auvergne Rhône Alpes](#), pour vous renseigner

***Candidatures hors Région :**

En vertu du principe d'égalité d'accès au service public, les formations sont accessibles à tous les demandeurs d'emploi quelle que soit leur origine géographique ; et ce, sur l'ensemble du territoire national. Les demandeurs d'emploi issus d'autres régions ou d'autres ZTEF que celle où est mise en oeuvre la formation ne pourront ainsi faire l'objet d'aucune discrimination géographique.

Rémunération des stagiaires en formation :

Les candidats, demandeurs d'emploi, ayant des droits ou en fin de droits, bénéficient de leur allocation ou d'une aide régionale, accordée individuellement. Nous étudierons vos droits en entrée en formation.

Renseignements sur les rémunérations sur le site de la [Région Auvergne Rhône Alpes](#) ou de [l'Agence de Service et de Paiement](#)



Pour les candidats en situation de handicap:

La céramique est un métier qui comporte un haut niveau de pénibilité mais il peut être accessible aux personnes en situation de handicap, c'est pourquoi nous adhérons à la démarche inclusive **H+** de la Région Auvergne Rhône Alpes.

Vous pouvez trouver des informations sur la page dédiée de notre site : <https://www.maisondelaceramique.fr/formation/h/#page-content>

Notre Référente H+ : Marion BOISJEOL, Responsable de formation
Tel 04 75 50 50 84 ou 04 75 50 20 98
mail formation@maisondelaceramique.fr

Le 29 mars 2021

Information collective à la Maison de la Céramique :

- Entretien collectif avec les candidats en vue d'une information sur les métiers de la céramique, leurs conditions d'exercice et le fonctionnement du réseau professionnel.
- Visite de la Maison de la Céramique : locaux de la formation et musée.
- Rencontre avec les stagiaires de la session en cours.
- Modalités des divers financements.
- Information sur les dispositions personnelles à prendre par chaque candidat concernant son installation à Dieulefit durant le temps de la formation.

Cet entretien est au bénéfice des candidats mais ne constitue pas une condition d'entrée.

**CLOTURE DES
CANDIDATURES
ET DATE LIMITE
DE DÉPÔT DES
DOSSIERS:
Le 28 avril 2021**

Le dossier se compose :

- De l'attestation de demandeur d'emploi ou un avis de situation pour les candidats déjà inscrits à PE au moment de la candidature.
- D'une **lettre de motivation** expliquant l'intérêt du candidat à faire la formation et développant une présentation de son projet professionnel.
- D'un **CV + photo** présentant de façon détaillée l'ensemble des formations et parcours hors et en céramique du candidat.
- D'un **dossier photos** (de **30 pages maximum**) présentant des réalisations exécutées par le candidat (réalisations personnelles et faites dans le cadre d'une formation précédente)

Les photos du dossier doivent être légendées : format, matériau(x), technique(s)...

Le candidat doit fournir 2 versions de son dossier à la Maison de la Céramique:

- **1 version « originale » papier** (format et matières au choix du candidat).
- **1 version numérique** en format PDF, **sur support numérique ou envoyé par internet (wetransfer, par exemple).**

Attention, ces deux versions doivent être identiques

Pour les candidats sélectionné(e), ces 2 versions seront conservées par la Maison de la Céramique. Sinon, nous les renvoyons.

DATE LIMITE DE RECEPTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE :

➤ **La version numérique doit nous parvenir au plus tard le 28 avril 2021**

L'envoyer sur : formation@maisondelaceramique.fr

Via une plateforme de téléchargement (type [wetransfer](#))

➤ **La version papier doit nous parvenir au plus tard le 11 mai 2021**

5 mai 2021

Test n° 1 : Présélection sur dossier
(cf « le livret du candidat »)

19 et 20 mai 2021

Test n° 2 : Sélection lors d'un entretien avec le jury
(cf « le livret du candidat »)

Fin mai début juin 2021
La date sera précisée
au plus tôt

Avis définitif d'admission

Date prévue de début de formation:

Entre le 1 et le 4 octobre 2021 (à confirmer)

Date prévue de fin de formation:

Entre le 19 et le 20 novembre 2022 (à confirmer)

Durée de la formation :

1918 heures / 271 jrs / 14 mois

Le statut requis à votre entrée en formation:

Demandeur d'emploi

LA FORMATION SE DERoule À:

LA MAISON DE LA CÉRAMIQUE DU PAYS DE DIEULEFIT, à Dieulefit (26)

POUR ALLER PLUS LOIN :

N'hésitez pas à les consulter sur notre site

<https://www.maisondelaceramique.fr/formation/ceramiste-specialisation/#page-content>

H+

<https://www.maisondelaceramique.fr/formation/h/>

ou à le demander à

formation@maisondelaceramique.fr

Pour vos envois ou demande de renseignement:
Marion Boisjeol, Responsable de la formation et référente H+
ou Muriel Rocques, assistante administrative formation :

Maison de la Céramique
Rue des Reymonds, Parc de la Baume
26220 DIEULEFIT

Tel 04 75 50 50 84

Email : formation@maisondelaceramique.fr
assistanteformation@maisondelaceramique.fr

Site : www.maisondelaceramique.fr